PROGRAMME
TECHNIQUES RÉFLEXES COMPLÉMENTAIRES
24 au 28 août 2020

Le Centre de Formation Mireille Meunier, numéro de déclaration d'activité 84380624938, numéro SIRET 75392082600025, propose des formations préparant à la délivrance du titre enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) de Réflexologue. Ce titre est reconnu par l'Etat au niveau II, ce qui est équivalent au niveau licence (arrêté du 7 Avril 2017, code RNCP 28179).

Label QUALIFORMAPRO n°MM201812, Référencé Catalogue Qualité Pôle Emploi, Validé par le Datadock 0026716, CPF n°248856, Certifinfo n°95135, Référentiel Qualité Uniformation, RNCP n°28179

Intitulé de la formation

Techniques Réflexes Complémentaires
Eligible au CPF. - ID Formation n°26_114498 - N° session Via compétence : en cours

Objectifs de la formation

Les apports d'autres techniques réflexes (connaissances neuro-physiologiques, de l'approche ou des techniques de travail ayant fait leurs preuves et de leur efficacité particulière) viennent enrichir la palette d'outils et les possibles 'clés' pour aborder et accompagner une personne avec sa problématique en réflexologie. Les spécificités du pavillon auriculaire induisent des actions réflexes d'une grande précision, avec pour fondement les neurosciences. La réflexologie faciale - multi-réflexologie Dien Chan est une pratique simple à mettre en œuvre dans une première approche, en particulier pour l'accompagnement de la douleur. La réflexologie palmaire se base sur la cartographie de l'homme de Vitruve.

Des mises en pratiques permettront d'assimiler les gestes en étant accompagné, et de recevoir afin de comprendre les ressentis du point de vue donneur et receveur.

Public concerné

Cette formation est ouverte aux personnes en formation en réflexologie et à toutes les personnes réflexologues déjà installées qui souhaitent optimiser leur activité professionnelle. Avoir des notions préalable relatives à l'énergétique chinoise est nécessaire.

Dates et durée de formation

L'action de formation se déroule du lundi 24 août 2020, 19h00 au vendredi 28 août 2020, 16h00

Programme de formation détaillée

Intitulé des séquences pédagogiques	Programme	Objectifs pédagogiques	Modalités d'évaluation
Techniques Réflexes Complémentaires	• Réflexologie palmaire : cartographie de l'homme de Vitruve, techniques manipulatoires, protocoles anti-symptômatique • Réflexologie auriculaire : les différents types de points, spécificités embryologiques, innervation et vascularisation, la cartographie, les modes de traitement (points de bordure, points maîtres, points clés, points d'adaptation au stress, points psycho-émotionnels, protocoles de traitement • Réflexologie faciale : origine de la technique, anatomie du visage, les 12 mouvements matinaux, outils de base et leurs usage spécifique, techniques de stimulation, les 6 zones lymphatiques, les 4 points fondamentaux	• Etre capable d'expliquer les champs d'action des différentes techniques réflexes • Etre capable de différencier réflexologie de confort et réflexothérapie • Connaître les précautions et les contre-indications • Notions d'hygiène spécifique aux réflexologies • Savoir prendre un contact de qualité avec le client • Connaître les outils de base en réflexologie auriculaire, faciale et palmaire • Savoir appliquer le principe des similitudes de forme • Etre capable de discerner la technique la plus appropriée à la demande du client	• Mise en situation professionnelle

Moyens pédagogiques et techniques

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques :

- Rétro-projecteur, vidéo-projecteur, diaporama, supports de cours
- Transats de pratique
- Cours théoriques suivis de démonstrations, et mise en pratique

Personnalisation

Les études antérieures effectuées par le stagiaire sont pris en compte. Le stagiaire peut évoluer vers la formation accédant au titre RNCP de Réflexologue. Il peut être dispensé(e) de certains de ces cours s'il peut justifier avoir suivi, dans un autre Centre de Formation, un enseignement correspondant au même programme (VES - Validation des Etudes Supérieures - décret 2002-529 du 16/04/2002).

Moyens de suivi de la formation

Les justificatifs de la réalisation et des résultats de la formation sont les suivants :

• Feuilles d'émargement signées par le stagiaire ainsi que par le formateur

Les stagiaires seront invités à remplir en final une fiche d'évaluation concernant la qualité de la formation.

Horaires de la formation

Horaires de sessions	Matinée	Après-midi	Soirée	Total
Lundi			20h00 - 22h00	2h
Mardi	9h00 - 12h30	14h00 - 18h30		8h
Mercredi	9h00 - 12h30	14h00 - 18h30	20h00 - 22h00	10h
Jeudi	9h00 - 12h30	14h00 - 18h30		8h
Vendredi	9h00 - 12h30	13h30 - 16h00		6h
TOTAL				34h

Les personnes chargées de la formation

Diplômée universitaire en sciences de la vie et en aménagement du territoire (Bac+5), **Jézabel Gougeon** s'est formée en réflexologie plantaire et palmaire auprès de Jacqueline Labrosse, Madeleine Turgeon, Tony Porter et Mireille Meunier, en réflexologie faciale auprès du Professeur Bui Quoc Chau, fondateur du Dien Chan, en auriculothérapie clinique personnalisé au GLEM (Groupe Lyonnais d'Etudes Médicales Dr Nogier) et à la naturopathie (Faculté Libre de Médecines Naturelles et d'Ethnomédecine - Dr JP Willem) et est initiée au Rééquilibrage Sensorimoteur (réflexes archaïques persistants chez les enfants). Elle exerce en tant que réflexologue libérale, intervient en entreprises. Elle exerce en tant que réflexologue libérale, intervient en entreprises et anime des conférences depuis 2011. Depuis 2016, elle intervient en tant que formatrice en techniques réflexes dans le cadre de formations professionnelles.

Coût de la formation et frais d'hébergement

En contrepartie de cette action de formation, l'entreprise ou le stagiaire s'acquittera du coût suivant : 745,-€. **Une remise de 315,-€ euros est accordée au stagiaire ramenant le montant à 430,-euros s'il remplit les deux conditions suivantes :**

1. **Financer sa formation à titre individuel (sans prise en charge par un tiers),**
2. **Être hébergé sur le lieu de formation en pension complète (en sus).**

Le règlement de la formation s'effectue selon les modalités suivantes :

- Acompte de 130,-€ à la signature du contrat
- 300,-€ lors du 1er jour de formation

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté. Exonérée de TVA — Art. 261.4.4 a du CGI.

Des frais d'hébergement + pension complète d'environ 200 euros (plus ou moins selon le type de chambre exigée) sont à prévoir pour les 4 jours.

Des frais de matériel pour la pratique du Dien Chan ou de la réflexologie auriculaire sont à prévoir (le minimum que nous conseillons est à 22,-€). Si des cartographies couleurs sont souhaitées (les supports de cours sont en noir et blanc), elles sont disponibles à l'achat.